



PROCES VERBAL de l'assemblée générale, tenue le 21 mars 2013 à 20.00 heures au Restaurant de du Jura à Bassecourt.

Présents : Selon les listes des présences, 43 exploitants assistent à l'assemblée. Sont en outre présents, M. Eric Amez-Droz (ECR), Bernard Beuret (SPC), Philippe Jeannerat, président de la CJA, Anne Ceppi, Cheffe du SCAV et Mme Ryf, déléguée de la presse Journal Agri

Excusés : 5 personnes se sont excusées.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée, désignation de scrutateurs
2. PV de l'assemblée générale du 22 mars 2012
3. Rapport du président
4. Adhésion à la FOCAA et adoption de nouveaux statuts
5. Nominations et Démissions
6. Comptes 2012 – Rapport des vérificateurs
7. Adoption du règlement sur les indemnités et tarifs
8. Budget 2013
9. Etat de la situation sur la politique 2014-2017
10. Divers

A 20.10 heures, le président J.-Marc ouvre l'assemblée en saluant les personnes présentes. Il met en discussion l'ordre du jour qui est accepté tacitement.

1. Ouverture de l'assemblée, désignation de scrutateurs

MM. Marcel Buchwalder et Michel Broquet sont proposés et nommés scrutateurs.

2. PV de l'assemblée générale du 22 mars 2012

Le PV de la dernière assemblée n'appelle pas de commentaire et est déclaré accepté tacitement, avec les remerciements d'usage à son auteur.

3. Rapport du président

Le président fait part tout d'abord de ses remerciements aux collaborateurs de la gérance AJAPI pour leur excellent travail au bureau et à l'organisation d'AJAPI. Il remercie Nicole Eggenschwiler et Briec Lachat pour leur compétence.

Il fait part de son rapport annuel. L'année 2012 a été une année de contrôle normal sans problème majeur. L'OIC nous a attribué de nouveaux mandats, les contrôles AOC Damassine ainsi que les contrôles Marque du JURA. AJAPI a participé à l'élaboration et à la création de la nouvelle fédération romande d'accréditation commune, la FOCAA.

Le président relate ensuite les quelques chiffres de l'année figurant dans le rapport phyto. Ainsi que les activités de l'AJAPI figurant dans le rapport annuel. Le comité s'est réuni 7 fois et a réglé les affaires courantes. Actuellement AJAPI est en discussion avec le SCAV pour de nouveaux mandats de contrôles en lien avec le service cantonal, ce seront des contrôles officiels de base.

Le président donne la parole à Clément Daucourt pour la présentation du rapport de la commission de contrôle.

4. Adhésion à la FOCAA et adoption de nouveaux statuts

Briec Lachat explique les démarches communes pour la création de la nouvelle fédération d'Organisation de Contrôles Agricoles et Alimentaires (FOCAA). Les cantons romands, accrédités



sous l'égide de l'OIC ont dû revoir leur accréditation commune sous une autre forme du moment que l'OIC a changé de statuts juridiques et est devenu une Sàrl.

Tous les gérants des organisations de contrôles se sont mis à la table et ont élaboré une nouvelle structure de laquelle est née la FOCAA. Il donne toutes les explications concernant ce choix validé par toutes les organisations de contrôle romandes. Il démontre aussi les intérêts d'AJAPI et ses avantages pour la poursuite de nos activités qui doivent être accrédités.

Cette fédération a été donc reconnue et accréditée par le SAS, service d'accréditation suisse, et peut donc fonctionner officiellement. Il présente les membres, la composition du comité, la structure de l'administration et du contrôle de qualité qui constituent les éléments principaux du fonctionnement.

Suite à toutes ces explications, l'assemblée vote à l'unanimité l'adhésion d'AJAPI à la FOCAA.

ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Au vu de l'adhésion à la FOCAA, les statuts doivent être modifiés avec les nouveaux éléments et terminologies.

Nicole Eggenschwiler donne la lecture des articles qui sont modifiés et des éléments nouveaux apportés dans les nouveaux statuts.

L'assemblée vote à l'unanimité les nouveaux statuts.

5. Nomination et Démission

Le président fait part des démissions de contrôleurs AJAPI, il s'agit de MM. Christian Nappes qui a effectué 14 ans au sein de l'AJAPI, Cédric Gigon, contrôleur pendant 15 ans et Patrick Quiquerez, contrôleur pendant 3 ans qui quitte ses fonctions pour un autre emploi. Ces contrôleurs sont tous remerciés chaleureusement. On leur remet une petite attention. MM. Nappes et Gigon remercient AJAPI pour la bonne collaboration pendant leur mandat, tout le travail effectué par le bureau et le précieux soutien qu'ils ont rencontré dans l'exercice de leur fonction.

En 2012, aucun contrôleur supplémentaire n'a été nommé.

M. Nagel, relate ensuite la composition des organes d'AJAPI, le comité et la commission de contrôle, sans changement.

Les membres du comité :

- J.-Marc Nagel – Président - Ajoie
- Nicolas Pape – vice président – Vallée
- Eric Amez-Droz – représentant ECR
- Bertrand Wüthrich – représentant FRI
- Clément Daucourt – représentant CC et président
- Yves Piquerez – représentant Clos du Doubs
- Blaise Wermeille - représentant F.-Montagnes

Les membres de la commission de contrôle :

- Clément Daucourt – Président - Ajoie
- Guy Borne – vice président – Clos du Doubs
- Bernard Beuret – Station Phyto
- Simon Chèvre – représentant Vallée
- Christophe Baume – représentant F.-Montagnes

6. Comptes 2012 – Rapport des vérificateurs

Les comptes sont présentés et commentés par Nicole Eggenschwiler qui remercie aussi sa collègue, Stéphanie Choulat, pour la tenue de ces derniers. Ils bouclent avec un résultat positif de Fr.21'411.25. Elle donne lecture du rapport de la Commission de vérification des comptes reconnaissant l'exactitude



des comptes et proposant à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge aux organes compétents.

Au vote, les comptes 2012 et le bilan sont approuvés à une majorité évidente, sans avis contraire. Le président remercie le personnel du secrétariat et les vérificateurs pour leur travail.

7. Adoption du règlement sur les indemnités et tarifs

Nicole Eggenschwiler présente les modifications des indemnités et tarifs. Le comité propose à l'assemblée d'augmenter l'indemnité des contrôleurs de Fr. 2.-/heure, qui passeraient à 36.-/h. La contribution aux frais passe également à 4.-/exploitation, soit une augmentation de Fr. 2.-. Les indemnités pour les séances de comité et de commission de contrôle, ainsi que les indemnités pour le suivi des cours de formation, passent à Fr. 100.- soit Fr.50.- d'augmentation. Les vacations pour représentation par demi-journée, de Fr. 90.- à Fr.120.-.

La discussion est ouverte. Un membre demande si il y a augmentation des tarifs pour les agriculteurs. Il lui est répondu par la négative, aucun changement au niveau de cotisations ni des tarifs de contrôles à charge des agriculteurs. La personne est satisfaite de la réponse et l'assemblée accepte, sans avis contraire, les modifications des tarifs et indemnités comme présentées.

8. Budget 2013

Le budget 2013 est présenté aux membres présents. Il mentionne un excédent de produits de Fr.20'900.-. Les cotisations restent inchangées. Au vote, le budget 2013 est approuvé à l'unanimité. Le président remercie la gérance pour son travail.

9. Politique agricole 2014-2017

Eric Amez-Droz nous fait part de quelques informations sur la politique agricole 2014-2017. Il commente les principaux changements et les contributions aux surfaces modifiées.

10. Divers

Le Président, Jean-Marc Nagel ouvre la discussion.

M. Philippe Jeannerat nous apporte les salutations de la Chambre Jurassienne d'Agriculture et nous fait part de leurs activités. Il fait également remarquer la collaboration entre nos deux instances et les éléments profitables qui en découlent.

Plus personne ne désirant s'exprimer, le président remercie les personnes présentes pour leur assiduité. Il remercie aussi tous les membres des organes et de l'administration AJAPI ainsi que nos partenaires pour leur collaboration à la bonne marche de notre Association. Il souhaite encore à chacun une bonne année agricole et lève l'assemblée.

Il présente ensuite Mme Dr. Anne Ceppi, invitée pour nous présenter toutes les mesures et les informations utiles et générales sur la fin des délais transitoires OPAn.

Le président :

La gérante administrative:

J.-Marc Nagel

Nicole Eggenschwiler